



Séance spéciale

Lundi 11 juin 2012, 12 h 20

Présidence de M. Alburquerque de Castro

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE M. OLLANTA HUMALA TASSO, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU PÉROU

Original espagnol: Le PRÉSIDENT

La Conférence internationale du Travail a l'honneur de recevoir la visite de M. Ollanta Humala Tasso, Président de la République du Pérou. Pour qu'il souhaite la bienvenue et présente notre invité d'honneur et, pour ce faire, je donne la parole au Secrétaire général de la Conférence.

Original espagnol: Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de la CONFÉRENCE

Monsieur le Président du Pérou, M. Ollanta Humala Tasso, c'est pour moi un plaisir de vous accueillir à la 101^e session de la Conférence internationale du Travail.

En ces temps troublés de forte crise économique, sociale, politique et même morale, il est encourageant de voir que le pays que vous dirigez cherche à aller de l'avant en misant sur les valeurs du travail décent et de la justice sociale.

Le Pérou s'efforce de démontrer que croissance économique et développement social ne sont pas incompatibles mais, au contraire, indispensables et complémentaires. Ce n'est pas facile: il s'agit de procéder à des changements profonds et, comme vous l'avez dit en assumant votre mandat, «la démocratie péruvienne sera totale lorsque la justice et la paix sociales, la souveraineté nationale et nos familles constitueront le socle de notre nation, lorsque l'égalité sera le patrimoine de tous et que l'exclusion sociale aura disparu, même dans les endroits les plus reculés du pays».

On voit les résultats: les chiffres macroéconomiques reflètent la forte croissance du Pérou et le taux de pauvreté a reculé de 3 pour cent en un an. D'autres objectifs ont été atteints, auxquels nous attachons ici beaucoup d'importance: l'augmentation du salaire minimum de 20 pour cent; le lancement de nouveaux programmes de protection sociale – l'accent étant mis sur les populations les plus vulnérables –; la création du ministère du Développement et de l'Insertion sociale; le programme «Pensión 65» et tout ce qui a été annoncé le 1^{er} mai, à savoir le lancement de la Stratégie nationale pour la prévention et l'éradication du travail des enfants, qui aura l'appui de toutes les entités publiques et privées du pays et, cela va de soi, de l'OIT.

Vous avez également annoncé des mesures concrètes pour faire progresser l'égalité salariale entre

hommes et femmes, tout cela dans un esprit de tripartisme, en recourant au dialogue social. Ce qui est particulièrement important pour l'OIT, c'est une loi que vous avez mise en pratique très rapidement: la loi de consultation, en vertu de laquelle est appliqué effectivement la convention n° 169 de l'OIT.

Avec cette loi, comme vous l'avez vous-même souligné, vous cherchez à faire entendre la voix des citoyens, à ce qu'ils soient traités comme tels. Tous ces progrès, qui s'inscrivent dans le cadre de votre vision de l'Amérique latine, nous nous en félicitons. Vous êtes président par intérim de l'UNASUR et membre de l'Alliance pour le Pacifique, qui a été constituée récemment.

Cette vision, c'est la façon dont l'Amérique latine fait face à la crise. Comme vous l'avez dit clairement à l'ONU «Nous, pays latinoaméricains, nous apprenons à surmonter notre vulnérabilité chronique face à ces crises. Nous avons décidé d'agir de manière concertée, en coordonnant des politiques de renforcement des bases économiques et des politiques de surveillance de nos systèmes financiers.»

Vous avez ajouté: «L'Amérique latine n'échappera pas à cet orage qui vient du Nord, mais nous prenons des dispositions. Il ne nous suffit pas d'être en contact, nous devons être unis.» Comme vous l'avez dit aussi: «L'Amérique latine aborde la crise avec une vision qui lui est propre car nous ne pourrions la surmonter ni avec les politiques qui l'ont créée dans le Nord, ni avec les politiques qui nous ont été imposées dans le passé.»

L'OIT se sent tout à fait proche de tous les efforts que votre gouvernement déploie pour promouvoir le travail décent et la justice sociale, c'est-à-dire l'un des fondements de notre Organisation, qui est au cœur de notre mandat. Parce que, en fin de compte, de façons très diverses, la qualité du travail définit la qualité d'une société.

Notre bureau régional à Lima sait à quel point vous vous intéressez à notre action, et vous savez que vous pouvez compter toujours sur notre soutien. Nous serons toujours à vos côtés pour défendre la justice et l'équité. Je vous remercie d'être ici présent parmi nous aujourd'hui.

Original espagnol: M. OLLANTA HUMALA TASSO (Président de la République du Pérou)

En ma qualité de Président de la République du Pérou, c'est un honneur pour moi que de participer à cette 101^e session de la Conférence internationale du Travail, qui examine des sujets aussi cruciaux que la protection sociale, la crise de l'emploi des

jeunes et les principes et droits fondamentaux au travail, pour n'en citer que quelques uns.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance et à remercier tout particulièrement Juan Somavia, pour la carrière qu'il a eue et le fait qu'il a été le premier représentant de l'hémisphère Sud à être nommé Directeur général de l'OIT, fonctions qu'il a exercées ces quatorze dernières années.

Pendant cette période, l'Organisation a amélioré sa visibilité et sa présence sur la scène internationale du travail et dans les débats internationaux, elle a adopté des concepts et des programmes importants comme celui du travail décent. Le travail décent est désormais un point incontournable de l'ordre du jour international dans le contexte de la mondialisation. L'OIT a aussi adopté la convention sur les travailleurs domestiques.

Je tiens, dans le même temps, à féliciter M. Guy Ryder de son élection en tant que dixième Directeur général de l'OIT. Vu ses compétences et son expérience largement reconnues, je ne doute pas qu'il saura exercer cette fonction avec les connaissances et tout l'enthousiasme dont nous avons besoin en ces temps difficiles. Je ne doute pas qu'il continuera de placer les besoins des individus au centre des activités de l'Organisation. L'OIT est unique en raison de son caractère tripartite. En cette époque nous aurons besoin d'une attitude plus résolue face aux problèmes, tant de la part des employeurs et des travailleurs que des gouvernements.

Croissance pour l'inclusion

En prenant mes fonctions de Président du Pérou, il y a moins d'un an, je me proposais de jeter les bases qui nous permettraient d'éliminer définitivement l'exclusion et de construire un Pérou pour tous les Péruviens. C'est là une aspiration légitime non seulement pour le gouvernement mais aussi pour tout le peuple péruvien. Une aspiration qui exige volonté politique et engagement afin d'honorer les promesses que j'ai faites au pays et que je me suis fait à moi-même depuis que j'ai le rêve de faire du Pérou un pays différent.

Le Pérou est un pays merveilleux qui traverse actuellement une phase décisive de son développement. Il est devenu une destination attrayante pour les investissements, ce qui exige de notre part que nous mettions en place des mécanismes propres à favoriser la création d'emplois décents, à améliorer le système de sécurité sociale et à assurer un meilleur niveau de vie à tous les Péruviens.

Le contexte mondial est très complexe aujourd'hui et nous savons que le développement scientifique et technologique, appliqué à l'industrie en général, se traduit par un phénomène d'exclusion sur les marchés du travail; cela vaut particulièrement pour les pays essentiellement exportateurs comme le Pérou et d'autres pays d'Amérique latine.

C'est la raison pour laquelle, plus que par le passé, les dirigeants syndicaux se doivent d'examiner avec les employeurs d'autres solutions pour modifier la relation entre gouvernants et gouvernés, construire un monde plus humain, plus juste et plus solidaire.

Dans ce monde marqué par la mondialisation, il nous faut enraciner les normes fondamentales et respecter les droits fondamentaux tels que la liberté syndicale et le droit de négociation collective, l'interdiction de la discrimination dans l'emploi,

l'éradication du travail forcé et, surtout, du travail des enfants.

Le travail décent donne de la dignité au travailleur. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de promouvoir ce concept en investissant dans le développement humain, composante essentielle de l'inclusion sociale. Pour mon gouvernement, les gens sont le centre de la société, de l'économie et de la politique. L'inclusion sociale ne sera possible que lorsque les individus pourront compter sur un emploi décent, stable et durable qui leur permette d'élever leur famille dans la dignité.

J'aimerais parler maintenant du travail décent en tant que moteur du développement. Nous avons pour politique de promouvoir le travail décent et digne pour éradiquer la pauvreté. Le ministère du Travail et de la Promotion de l'emploi est chargé de jeter des bases solides pour la création d'emplois décents, ainsi que pour le développement et la croissance du pays. Nous voulons mener des politiques économiques qui ne servent pas seulement l'économie mais visent aussi la réalisation de nos objectifs sociaux. Nous avons donc lancé un vaste programme de transformation, qui aura des effets sur les marchés de l'emploi.

Comme je l'ai dit, nous voulons réaliser l'inclusion sociale. Pour ce faire, nous devons développer l'éducation, les infrastructures et les emplois pour les plus pauvres et les plus vulnérables. Nous devons mettre en place des règles du jeu claires, pour que davantage de Péruviens puissent s'insérer chaque jour dans le marché du travail. Je songe en particulier aux jeunes, aux femmes, aux personnes handicapées et aux populations rurales, qui ont le plus de mal à s'insérer dans le monde du travail.

Le Pérou a une singularité: chez nous, des industries modernes et de pointe, comme on en trouve dans le secteur minier, coexistent avec des activités artisanales, tels que l'agriculture et l'élevage. Le premier type d'activité produit beaucoup de ressources économiques mais peu d'emplois. Le deuxième génère moins de ressources économiques mais crée davantage d'emplois. C'est notre réalité. C'est pourquoi nous nous employons à réorganiser le secteur minier, afin de conserver une partie des gains qu'il produit et de les redistribuer plus équitablement.

Il ne sert de rien d'enregistrer de bons chiffres macroéconomiques, de remporter des succès, si les enfants travaillent encore au lieu d'étudier et de jouer; si l'on ne dispose pas de centres de santé avec des médicaments pour tous; si les gens ne sont pas satisfaits et ne sont pas en mesure de mener une existence digne et d'avoir un emploi décent.

Parlons maintenant de l'employabilité et de l'insertion dans le monde du travail. L'industrialisation et le développement scientifique et technologique nous permettront d'élargir considérablement notre base productive et ce sont des outils indispensables pour assurer la création d'emplois décents.

Les programmes nationaux de création d'emplois sont très importants pour nous. Nous voulons des emplois durables pour tous les Péruviens qui sont à la recherche d'un emploi qui pourront ainsi améliorer leurs qualifications et leur employabilité.

Nous disposons aujourd'hui de divers programmes conçus pour faire changer les mentalités concernant le marché de l'emploi. De plus en plus, les entreprises ont besoin d'un personnel technique hautement qualifié. C'est une bonne chose, car ce

type d'emploi est généralement mieux rémunéré que les emplois traditionnels. C'est le genre d'entreprises que nous voulons voir au Pérou, pour que nos jeunes puissent acquérir des compétences techniques, être plus employables à l'avenir, non seulement au Pérou, mais dans le reste du monde. A l'ère de la mondialisation, la croissance économique et des investissements accrus ouvrent des perspectives de création d'emploi et nous nous devons d'en tirer parti.

L'État péruvien offre des possibilités de formation et de promotion sociale à des jeunes qui ont peu de ressources économiques, afin de les aider à atteindre leurs objectifs de développement personnel, améliorer leur niveau de vie, et contribuer ainsi au développement de leur communauté. Cela se fait notamment par le biais de programmes tels que Becca 18, qui octroie des bourses nationales ou internationales à des jeunes ayant peu de moyens mais des compétences et du talent. Nous avons également des programmes visant à renforcer les petites et moyennes entreprises qui, à l'heure actuelle, créent à peu près 60 pour cent des nouveaux postes de travail au niveau national.

Notre objectif est de faire en sorte que les nouvelles générations se sentent en sécurité et puissent construire un projet de vie qui leur permette d'acquérir les compétences dont ils ont besoin et qu'ils pourront utiliser dans un marché du travail des plus exigeants, où leurs droits seront respectés et leur travail rémunéré de manière juste.

Au Pérou, à l'heure actuelle, les jeunes les plus démunis appartenant aux groupes les plus vulnérables sont difficilement employables et c'est pour cette raison que notre principale préoccupation est de leur donner des outils performants, qui leur permettent de faire face à l'adversité. C'est là que réside le rôle de promotion que doit jouer l'Etat.

Heureusement, dans cet effort, nous pouvons compter sur le secteur privé, ainsi que sur les milieux universitaires et éducatifs. Tous se sont unis pour faire en sorte que les jeunes acquièrent les qualifications techniques spécialisées qui sont demandées sur les marchés de l'emploi. Certaines entreprises s'engagent auprès de la société et mettent en place des programmes de promotion de l'emploi dans le cadre d'une alliance stratégique avec le secteur public, dans le cadre des stratégies de responsabilité sociale des entreprises. Nous veillons à ce que les droits des travailleurs soient respectés et à ce que le salaire juste soit reconnu.

La promotion nationale de l'emploi. Les jeunes étant ceux qui doivent faire face aux plus grandes difficultés pour trouver un emploi, nous avons mis en place un programme intitulé «Jóvenes a la obra», dont l'objectif est de faciliter l'insertion des jeunes de 15 à 29 ans dans le monde du travail grâce à la formation et à des qualifications qui sont très demandées sur le marché du travail.

Pendant les cinq ans de notre mandat, notre but est de faire en sorte que plus de 250 000 jeunes puissent améliorer leur niveau d'employabilité. Je m'engage à ce que 60 pour cent des jeunes puissent trouver une place définitive dans le monde du travail. Dans le secteur rural, nous avons l'intention de donner une formation à plus de 70 000 jeunes pour qu'ils puissent trouver un emploi.

Sachant que les difficultés que connaissent les jeunes pour s'insérer dans le monde du travail sont généralement imputables au fait que le métier qu'ils ont choisi ne concorde pas avec les besoins du mar-

ché du travail, nous nous employons à renforcer notre service national d'orientation professionnelle et d'information sur les métiers.

Par le biais de ce service, tous les étudiants de quatrième et cinquième années de l'enseignement secondaire, ainsi que les jeunes de 16 à 24 ans pourront être orientés gratuitement afin de choisir, en connaissance de cause, un métier, une profession ou une formation technique. Ainsi, leurs chances de pouvoir s'insérer dans le marché du travail seront améliorées. Grâce à ce service, nous espérons venir en aide à plus de 170 000 jeunes.

Un autre problème que rencontrent habituellement les jeunes lorsqu'ils se mettent à la recherche d'un emploi, c'est que les entreprises leur demandent toutes sortes de documents. Ils pâtissent tout particulièrement de cet état de fait parce qu'en raison de leur jeunesse, ils n'ont pas encore de références ni d'expérience, ils ne peuvent pas indiquer en quoi ils conviennent pour le poste pour lequel ils postulent.

C'est la raison pour laquelle, avec l'aide de l'Organisation internationale du Travail au Pérou, nous avons mis sur pied un service de certification unique du travail. Ce service permet de faire en sorte qu'en vingt minutes seulement et gratuitement, les jeunes se voient délivrer un certificat dans lequel nous reconnaissons leur identité, leur expérience du monde du travail, leurs antécédents politiques et autres, et nous économisons de la sorte du temps et de l'argent aux jeunes, argent dont ils ont bien souvent besoin et qu'ils n'ont même pas parce que, précisément, ils sont à la recherche d'un emploi.

Des programmes tels que «Vamos Perú» et «Trabaja Perú» permettent d'améliorer l'employabilité des Péruviens de 30 ans et plus. Aujourd'hui, quelque 70 pour cent des travailleurs ont pu, dans le meilleur des cas, terminer leur enseignement secondaire.

Nous devons faire en sorte que nos travailleurs aient un niveau technique qui les rende compétitifs sur le marché du travail et leur permette d'exiger une meilleure rémunération en raison de leur connaissance empirique du travail, connaissance qui ne peut être dispensée par les établissements scolaires traditionnels.

Services au citoyen et à l'économie informelle

Tous ces programmes et services de promotion de l'emploi destinés aux jeunes sont offerts aujourd'hui en un lieu unique: il s'agit du guichet unique du travail et de promotion de l'emploi. C'est une stratégie que nous avons lancée au niveau national et que nous mettons à la disposition de tous les Péruviens et, en particulier, des jeunes. Il s'agit de services gratuits de promotion de l'emploi, d'employabilité et d'apprentissage. Ce guichet unique comprend des services du travail et des programmes d'emploi qui sont actuellement assurés par le gouvernement. Il s'agit de plus de 11 services qui sont offerts gratuitement aux citoyens et ce, dans toutes les régions du pays. Grâce à ces services, nous pouvons donner des informations sur le marché du travail, rapprocher les demandeurs d'emploi et les entreprises, assurer l'orientation professionnelle et l'information sur les métiers, dispenser de la formation professionnelle, faire office de bourse de l'emploi, donner des conseils de recherche d'emploi, offre d'emplois temporaires, certification

de compétences, et même offre de services d'orientation à l'intention des travailleurs migrants.

Toutes ces politiques et tous ces programmes sont offerts de manière permanente aux travailleurs sur le lieu de travail. En maintenant le lien avec l'emploi, on améliore la résistance face aux crises venant de l'extérieur, chaque travailleur étant également un consommateur sur le marché interne.

Les investissements publics ainsi que les programmes sociaux de grande ampleur, en particulier dans le domaine de la santé, de l'éducation et de la formation professionnelle, ne sont pas incompatibles avec la réalisation d'un équilibre macroéconomique. Nous croyons fermement à la solidarité comme voie menant au développement social. Par conséquent, nous avons créé le ministère du Développement et de l'Inclusion sociale pour mieux axer les politiques sur le citoyen et mieux répartir les dépenses publiques. Les programmes de promotion de l'emploi font partie de notre pari en faveur d'une économie sociale, de politiques efficaces de l'emploi, d'institutions de sécurité sociale qui fonctionnent bien, ainsi que d'une économie compétitive.

Nous nous proposons également de réduire la place de l'économie informelle. Il y a vingt ans, alors que notre économie était en crise et que le pays était menacé par des groupes terroristes qui faisaient couler le sang, le secteur informel a pu être perçu comme une stratégie de survie. Nous pouvons comprendre pourquoi les entrepreneurs émergents ne voulaient pas à l'époque honorer toutes les obligations vis-à-vis de l'Etat. Aujourd'hui, avec un pays en croissance et avec une économie qui fait front avec succès aux crises extérieures, nous avons la responsabilité de créer les mécanismes voulus pour formaliser le travail de milliers de personnes qui travaillent dans le secteur informel. C'est le pari de notre gouvernement et nous nous engageons à ce qu'il y ait davantage d'emplois pour les Péruviens.

L'investissement est orienté vers le développement des infrastructures, la recherche et l'innovation scientifique et technologique dans le cadre d'une politique qui voit dans le travail et le capital deux axes, ayant l'assurance que la rentabilité est possible lorsque l'on est en présence de travailleurs bien rémunérés et bien qualifiés et non pas seulement par une flexibilisation du monde du travail.

N'oublions pas le mandat qui a été confié à cette noble Organisation, à savoir: «Attendu qu'une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale». C'est sur cette phrase que s'ouvre la Constitution de l'OIT.

Transformation concertée

J'aimerais parler maintenant de la transformation concertée. Nous sommes conscients du fait qu'il est nécessaire de créer les conditions permettant d'améliorer la qualité de vie de nos citoyens. C'est pourquoi nous avons renforcé le mécanisme de concertation qu'est le Conseil national du travail, qui vise à assurer la concertation nationale des politiques en matière d'emploi, la promotion de l'emploi et la formation professionnelle ainsi que la protection sociale pour assurer le développement national et régional, ainsi que la fixation du salaire minimum.

Participent à cette initiative les organisations syndicales, ainsi que différents secteurs d'industrie qui

sont parmi les plus représentatifs du pays. Y participent également de hauts fonctionnaires tels que le ministre du Travail et de la Promotion de l'emploi et ainsi que des représentants d'organisations sociales liées au monde du travail.

Il y a quelques semaines, et pour la première fois dans notre histoire, les employeurs et les travailleurs se sont mis d'accord et ont approuvé à l'unanimité une deuxième augmentation du salaire minimum. Cet exemple montre qu'il est possible de bâtir un pays pour tous en s'appuyant sur le dialogue et la concertation.

Nous nous proposons aussi de renforcer le mécanisme tripartite et de concertation dans toutes les régions du pays. Nous aspirons à ce que, dans l'imaginaire de tous les Péruviens, le dialogue devienne le meilleur outil pour combattre l'indifférence et l'intransigeance avec laquelle certains secteurs prétendent boycotter l'institutionnalité au mépris des règles du jeu et anéantir un système de coexistence sociale qui commence à porter ses fruits.

Donner aux communautés voix au chapitre

Nous voulons également donner une voix aux communautés. Il y a un peu plus de dix ans, le Pérou a ratifié la convention (n° 169) relative aux peuples indigènes et tribaux, 1989. Aujourd'hui, avec notre gouvernement, le Pérou est le premier pays du monde à réglementer et à mettre en œuvre cette convention grâce à la loi sur le droit à la consultation préalable des populations indigènes et autochtones (loi n° 29785). Nous respectons les traités internationaux et considérons que le multiculturalisme et la diversité sont nos principaux points forts en tant que pays. C'est pourquoi nous croyons à la participation citoyenne et aux consultations préalables. C'est aujourd'hui une réalité au Pérou.

Nous sommes convaincus que les mécanismes de consultation préalable seront institutionnalisés et deviendront un outil fondamental permettant d'assurer le développement de notre nation, tout en respectant la diversité et en garantissant l'égalité.

En ma qualité de Président du Pérou, j'ai œuvré inlassablement pour faire de cette grande transformation une réalité. Je suis convaincu que cette aspiration se concrétisera lorsque nous aurons éliminé l'exclusion sociale sur tout le territoire du Pérou.

Grâce à une croissance économique accompagnée d'investissements responsables et d'une exploitation rationnelle des ressources naturelles, nous pourrions respecter l'environnement. Et dans le même temps, nous pourrions écouter la voix des communautés et des populations autochtones et indigènes.

Les communautés autochtones et les peuples indigènes du Pérou, les hommes et les femmes qui consacrent leur vie à travailler la terre, doivent savoir, et je leur dis depuis cette tribune internationale, qu'ils vont devenir nos alliés stratégiques.

Eradiquer le travail des enfants

L'éradication du travail des enfants est une priorité pour mon gouvernement. Nous y parviendrons de manière progressive en mettant en œuvre une stratégie nationale de prévention et d'éradication. Avec l'appui d'organisations internationales telles que l'OIT, nous pourrions garantir le plein développement de nos enfants, garçons et filles.

Notre volonté politique est de mobiliser toutes les entités publiques et le secteur privé afin d'éradiquer

le travail des enfants, et surtout les pires formes de travail des enfants.

Ce que nous voulons, c'est que les petits garçons et les petites filles soient la priorité de la politique de l'Etat car ils sont le présent et l'avenir de notre pays.

La stratégie que nous avons l'intention de mettre en œuvre prévoit différentes mesures pour atteindre notre objectif ultime. Nous éradiquerons le travail des enfants en combattant la pauvreté et en augmentant et pérennisant les revenus des familles vulnérables. Nous réduirons la tolérance sociale vis-à-vis du travail des enfants et nous lutterons contre la déscolarisation, quel que soit le niveau de l'enseignement. Nous ferons en sorte qu'une offre éducative de qualité soit assurée. Nous créerons des emplois décents pour les parents et nous mettrons en place un réseau d'assistance qui permettra aux enfants de recouvrer leurs droits. Je parle de ceux qui, aujourd'hui, sont victimes de l'exploitation au travail.

Ce ne sont là que quelques-unes des mesures que nous prendrons pour éradiquer le travail des enfants, garçons et filles, dans toutes les régions du pays.

Ce que nous voulons, c'est un Pérou plein d'avenir. Comme vous pouvez le constater, le Pérou s'est maintenant redressé face au monde et il est prêt à dire qu'il est disposé à proposer son travail et ses produits, ainsi que son expérience, avec optimisme et détermination. Je suis convaincu que nous pourrions transformer notre société, que nous pourrions en faire une société qui crée de la richesse et jouit d'un niveau de vie élevé. Nous poursuivrons nos efforts, n'en doutez pas, pour que les nouvelles générations de Péruviens aient la sécurité voulue pour construire un projet de vie dans une société qui les accueille dans tous ses possibles, les protège contre les risques et leur permette de s'épanouir et de progresser.

J'ajouterai, et j'en suis convaincu, que nous pouvons assurer la diversification des activités productives du pays. A l'heure d'aujourd'hui, nous travaillons à un projet pétrolier et chimique dans le sud du pays. C'est même le premier projet de ce type sur la côte sud du Pacifique.

Il nous faut donc nous préparer et faire en sorte que les jeunes soient dûment formés. Nous avons beaucoup d'expérience à cet égard, nous avons l'expérience du secteur du gaz naturel au Pérou. Nous nous sommes rendu compte, lorsque les entreprises du secteur ont voulu installer le gaz dans tous les foyers, que nous n'avions pas les techniciens dont nous avions besoin. Nous avons dû recourir à des techniciens de l'étranger pour des tâches dont auraient pu se charger nos jeunes.

Nous croyons que c'est au gouvernement qu'il appartient de tracer les grandes lignes politiques de l'Etat, de dire jusqu'où il faut aller et de prendre les dispositions nécessaires pour assurer la formation de nos jeunes. Le secteur pétrochimique attire énormément d'investissements, riche en perspectives de développement, c'est pourquoi nous devons absolument préparer nos jeunes à travailler dans ce secteur.

Nous avons une économie de libre marché et nous parlons de rémunération minimum vitale. Ce sont nos contradictions: une rémunération minimum sert, en théorie, à éviter que les travailleurs ne protestent et aussi que les gens meurent de faim. Mais il faut changer ce concept. Il faut parler de rémunération décente. Nous croyons aujourd'hui qu'avec ce système, et grâce aux grands projets scientifiques et technologiques, nous aurons chaque jour besoin de plus de travailleurs qualifiés. C'est pour cela que nous misons sur l'éducation. Nous pensons que le principal instrument de transformation sociale et d'inclusion, c'est l'éducation. Nous pensons que l'éducation doit devenir un instrument d'inclusion et non pas d'exclusion. Un instrument d'intégration et non pas de domination.

Nous tenons à renforcer le Conseil national du travail, dans le cadre duquel les travailleurs, les employeurs et l'Etat travaillent main dans la main pour défendre des politiques en matière d'emploi, car nous sommes convaincus que si, seuls, nous pouvons avancer vite, ensemble, nous irons plus loin.

Original espagnol: Le PRÉSIDENT

Merci de nous avoir fait part de la vision stratégique de votre gouvernement en matière de travail ainsi que de votre ferme détermination à orienter le décollage économique de votre pays vers l'inclusion sociale et une meilleure redistribution des richesses.

Une prospérité qui serve les intérêts de tous, tel est le défi légitime qui se pose plus que jamais dans tous les pays d'Amérique latine.

L'OIT ne peut que se féliciter de l'application à venir de la loi sur le droit à la consultation préalable des peuples indigènes ou autochtones et des décisions prises par le Pérou – auxquelles vous avez fait référence – qui visent à parvenir au travail décent, à éliminer les pires formes de travail des enfants et à mettre en place la protection sociale.

Ce sont là des objectifs fondamentaux pour l'OIT, que l'Organisation tente de réaliser dans la région, en particulier par le biais de projets de coopération technique mis en œuvre par le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes et par le Bureau sous-régional pour les pays andins – deux bureaux de l'OIT situés au Pérou et qu'il soutient depuis de nombreuses années dans la ville de Lima.

Nous sommes très honorés qu'à l'occasion de votre premier voyage officiel en Europe depuis votre prise de fonction en tant que Président de la République, vous ayez accepté de prendre la parole devant la Conférence internationale du Travail. Nous vous souhaitons plein succès dans la suite de votre voyage, en Belgique, en France et en Allemagne, dans les différentes démarches que vous réaliserez auprès des gouvernements, de l'Union européenne et des hauts fonctionnaires avec lesquels vous vous réunirez.

Au nom de mes collègues du bureau de la Conférence, au nom de tous les délégués, de tous les participants et en mon nom propre, je tiens à vous dire, une fois de plus, à quel point nous vous remercions de nous avoir honorés de votre visite.

(La séance est levée à 13 h 05.)

TABLE DES MATIÈRES

Page

Séance spéciale

Allocution de Son Excellence M. Ollanta Humala Tasso, Président de la République du Pérou	1
---	---

.....
: Le présent document a été tiré à un nombre restreint d'exemplaires afin de réduire autant que possible l'impact :
: sur l'environnement des activités de l'OIT et de contribuer à la neutralité climatique. Nous serions reconnais- :
: sants aux délégués et aux observateurs de bien vouloir se rendre aux réunions munis de leurs propres exem- :
: plaires afin de ne pas avoir à en demander d'autres. Nous rappelons que tous les documents de la Conférence :
: sont accessibles sur Internet à l'adresse <http://www.ilo.org>. :
: